



L'ÉCOLE DU NORD Recherche dès que possible

ENSEIGNANT/E FLE/FLSco

Réf. : FLE01041

Qualifications:

- Titulaire de l'éducation nationale (CRPE) ou Licence/Master de français ou en sciences de l'éducation avec spécialité dans l'enseignement du français comme langue étrangère (FLE) ou comme langue de scolarisation (FLSco)
- Expérience dans la prise en charge d'élèves allophones
- Expérience d'enseignement dans une classe de pre-primary school (Maternelle) à grade 6 (CM2) dans un système éducatif français en priorité, ou autre

Compétences et connaissances requises :

- Maîtrise du français indispensable (oral et écrit)
- La priorité sera donnée aux candidats/es capables d'enseigner également en anglais
- Parcours de formation dans l'enseignement français et/ou expérience professionnelle d'enseignement
- Maîtrise des outils et logiciels informatiques (Excel, Word, utilisation de Drive ou de documents mis en ligne, Pronote, logiciels de visio-conférence...).
- Une forte compétence organisationnelle et en communication
- Expérience du travail en petits groupes et en co-enseignement

De plus, il est fortement recommandé d'habiter au Nord de Port Louis.

CANDIDATURE

Veuillez répondre au « formulaire d'enregistrement » disponible sur notre site à cette adresse :

<https://www.ecoledunord.net/recrutements/>

La référence à indiquer figure dans le titre de cette annonce.

Le « formulaire d'enregistrement » de votre candidature permet de déposer un seul fichier au format PDF comportant dans l'ordre les pièces suivantes : CV, photographie récente, lettre de motivation, diplômes, puis tout élément susceptible d'attester de votre expérience professionnelle dans le domaine de candidature (attestations de travail, stages, recommandations, arrêté de nomination, etc.).

Ce document PDF ne devra pas excéder la taille limite de 10 Mo, et aura pour nom de fichier :

NOM_Prénom_référenceduposte.PDF

Exemple : DUPONT_Julie_PE01008.PDF

Votre candidature devra être enregistrée sur le formulaire avant le **14/10/2026**

Les candidatures tardives sont susceptibles d'être examinées mais ne sont pas prioritaires.